



CTL du 13 OCTOBRE 2014

COMPTE RENDU

Ce compte rendu ne reprend pas les données techniques qui figureront sur notre site mais s'attarde davantage sur les échanges tenus en séance.

L'ordre du jour du CTL :

- modification des horaires d'ouverture des petites trésoreries
- formation professionnelle : bilan 2013 et plan de formation 2014
- fusion des trésoreries Avon et Fontainebleau
- fusion des secteurs d'assiette du SIP de Sénart-Lieusaint
- bilan RH 2013
- organisation du pôle fiscal
- pont naturel du 2 janvier 2015

Questions diverses :

La CGT a souhaité que les questions suivantes soient mises à l'ordre du jour

- horaires d'ouverture au public des services et notamment des SIP
- calendrier des travaux à Meaux
- création du PCRP
- versement de la prime de caisse
- mode de calcul et détail des heures supplémentaires
- terminaux carte bleue
- dysfonctionnements de Gaia
- organisation des SIE

Compte tenu du nombre de questions diverses de l'ensemble des organisations syndicales la Direction a tout d'abord rappelé qu'elle voulait les avoir à l'avance.

Les horaires des trésoreries seront abordés lors d'un autre CTL. Ce point étant lié à une de nos questions diverses, il sera développé plus bas.

Le mode de calcul et détail des heures supplémentaires versées nécessitant des recherches, ce sujet sera abordé lors du prochain CTL.

La lecture des déclarations liminaires a donné lieu aux réponses suivantes de la Direction (cf : notre déclaration liminaire):

Selon la Direction, personne n'était insensible aux difficultés rencontrées par les agents, qu'il s'agisse de la pression subie à l'accueil, très forte dans notre département, des dégradations de divers sites des Finances Publiques. La DG s'est par ailleurs exprimée sur ces sujets sur Ulysse et lors de visites sur le terrain.

La situation est grave et la Direction ne le conteste pas, encore heureux !

Elle affirme avoir pris des mesures pour protéger au mieux les agents (interventions de la police quand la situation l'exige et devant le préfet). Il s'agit pour elle d'un sujet majeur, elle affirme qu'en Seine et Marne la situation est moins critique qu'en Ile de France.

Il serait cependant hors de question que les agents soient tenus responsables des difficultés rencontrées, des retards éventuels.

Ainsi il n'est pas question que les agents du SPF subissent des pressions suite aux retards occasionnés par la réaction des notaires.

Si de telles pressions se révélaient la direction demande aux OS de les lui signaler.

S'agissant des indicateurs, cette année une baisse a été proposée dans plusieurs domaines, consciente des difficultés des agents et le directeur en assumera les conséquences notamment auprès des collectivités locales en ce qui concerne les délais de paiements.

Pour l'an prochain certains objectifs seront encore revus à la baisse...

S'agissant du changement d'horaires pour les structures locales ouvertes au public, l'avenir du SPF en Seine et Marne, la nouvelle organisation prévue dans les SIE, le CPF de Val d'Europe, le directeur attend les consignes nationales ; il reconnaît qu'il y aura une évolution des structures sur les prochaines années. Mais il n'a pas « les règles du jeu » !

La CGT a rappelé que toutes que ces mesures, ces restructurations ne visent qu'à gérer la pénurie créée par les suppressions d'emplois successives.

Ouverture de l'accueil au public

La CGT a souhaité aborder la note de la DG concernant la modification de l'ouverture au public des services. La note qui n'était pas encore parue au jour du CTL, prévoit pour les sites situés dans des communes de plus de 10 000 habitants (soit 22 dans le 77) une ouverture au public de 24 heures, au lieu de 30, par semaine sur 4 jours, et pour les autres sites 16 heures par semaine sur 4 jours au moins.

La direction indique qu'il s'agit d'une avancée qui permettra aux agents de mieux gérer l'ensemble des tâches et notamment celles de back office. Dans l'attente de cette note, la direction a décidé de différer la modification des horaires d'ouverture au public des trésoreries, prévues au 1er décembre 2014.

La CGT a alerté la Direction sur l'inquiétude des agents des Trésoreries de proximité qui bien conscients que cette fermeture hebdomadaire va permettre de rattraper le retard, voient dans ces mesures se profiler la fermeture de leurs services.

Pour la direction, le but est de dégager une marge de manœuvre, car réduire les horaires de façon homogènes permettra aux agents de travailler, mais il n'est pas question de fermeture des postes concernés par ces modifications d'horaires.

Les cahiers revendicatifs

Suite à la rédaction des cahiers revendicatifs qui ont été transmis à la direction, la CGT a demandé la tenue d'un CTL spécifique où seraient abordés les thèmes développés dans ces cahiers.

La direction n'a pas donné suite à cette demande, cependant après lecture certains points ont retenu son attention et notamment les conditions de vie au travail.

Ainsi la direction propose la mise en place rapidement d'un groupe de travail consacré aux conditions de vie au travail.

Elle propose que chaque site soit analysé, tant en matière d'emplois que de difficultés d'autre nature afin de permettre notamment une meilleure répartition des moyens humains et matériels. Le résultat de ce groupe de travail serait présenté au prochain CTL.

La CGT a souhaité réserver sa réponse quant à la participation à ce groupe de travail, la vocation de notre organisation syndicale n'étant pas d'aider la Direction à gérer le manque d'effectifs.

La participation de notre OS à ce GT sera évoquée et votée lors de notre prochaine Commission Exécutive.

Prime de caisse

La CGT a souhaité que soit mis à l'ordre du jour le versement de la prime de caisse, en effet les collègues occupant ce poste percevaient jusqu'à présent une ACF caissier sous forme d'un acompte versé en juin et un solde versé en octobre. A ce jour l'acompte de juin n'a pas été versé.

La direction a répondu que la DG réfléchissait à la revalorisation de la fonction de caissier. Ainsi le périmètre d'attribution de cette prime pourrait être élargi à tous les postes comptables sauf SPF, le montant serait unique quel que soit le grade et l'échelon du caissier. Cette prime serait versée fin 2014.

Le PCRП : pôle de contrôle des revenus patrimoniaux

La CGT a souhaité que soit éclaircie la mise en place du PCRП dans notre département.

Le PCRП fait suite au groupe de travail du 5/05/2014 et à l'expérimentation déjà mise en place dans 14 directions.

Il sera mis en place dans le département au 01/09/2015.

Il a pour objectif d'introduire une expertise dans le contrôle des dossiers des particuliers.

Il sera composé d'une équipe mixte agents A,B,C et d'un pilotage unique. M David André qui dirigera la brigade patrimoniale à compter du 1er janvier. Il est chargé actuellement de la réflexion sur la mise en place de ce pôle.

Ce pôle regroupera la brigade patrimoniale, les FI et les cellules CSP. Il traitera les DFE et Infra DFE, les agents seront maintenus sur leur site actuel, ils ne seront pas déplacés contre leur gré.

Les formations adaptées seront mises en place.

Travaux à Meaux

Nous avons demandé que la direction fasse un point sur les travaux réalisés au CFP de Meaux.

Les travaux d'aménagement, électricité, murs et sols nécessitaient un budget supérieur au budget initial.

La DG a donné son accord pour ces travaux et débloqué les sommes nécessaires.

Dans l'optique que les agents soient bien installés, conformément aux recommandations de l'ergonome des cloisons, seront mises en place sur toute la hauteur, des lampes radiantes seront également fournies.

L'enveloppe budgétaire prévoit également le déménagement de la rue des Cordeliers et l'installation des brigades au 4ème étage.

La semaine du 20 octobre 2014 les travaux commenceront dans la salle de formation qui servira de salle de repli des agents pendant les travaux qui commenceront le 27 octobre.

La direction s'est engagée à nous fournir les nouveaux plans et le calendrier des opérations...

Terminaux carte bleue

La CGT a interrogé la direction sur les différents terminaux de paiement déjà en place et a demandé pourquoi ce mode de paiement moderne n'était pas possible pour toutes les sortes de paiements.

Ainsi il faut prendre en compte trois types d'encaissement : impôt, amendes et SPL. Étendre ce mode de paiement à un coût et fait partie des options à demander au prestataire, la direction souhaite cependant privilégier le paiement par internet.

GAIA

La CGT a attiré l'attention sur les dysfonctionnements rencontrés par GAIA depuis plusieurs mois, notamment sur la remontée des changements d'adresse.

La direction a dit qu'elle prendrait contact avec les chefs de service et au besoin prendra l'attache de la DG.

BILAN FORMATION PROFESSIONNELLE

La direction a fait le bilan de la forpro 2013 en précisant que le nombre important d'agents formés s'explique par les formations déontologie et discrimination qui ont eu lieu en 2013. Le calendrier des formations est établi sur l'année civile en 2014.

Concernant la formation, nous avons demandé quels sont les stages proposés aux agents Berkani et dans quelle mesure prétendent-ils à ces stages ?

La direction précise que les agents Berkani ont droit à des stages de droit commun (transverses), leur chef de service est leur interlocuteur.

Au sujet de la e-formation, nous avons souligné que contrairement à ce qui est indiqué dans le document de préparation, les avis sur ce type de formation, ne sont pas toujours positifs. Ces formations ne remplacent pas un stage dit présentiel. Puis, la e-formation a des limites : formation sur le poste de travail.

La direction a reconnu qu'il fallait revoir la mise en œuvre de ces e-formations. Elle propose de mettre en place un lieu de repli situé hors du poste de travail. Cela permettra de suivre ces formations sans être dérangé.

La CGT a indiqué que les stages organisés au CIF de Noisy le Grand n'apportaient effectivement pas un réel engouement de la part des agents : aussi est-il prévu une expérimentation de la « délocalisation » des stages, quelles seront les modalités ?

La direction a fait un premier essai, c'est-à-dire assurer une formation sur Melun par un formateur du CIF de Noisy. Le résultat est concluant, elle va donc poursuivre cette démarche ; elle reconnaît toutefois que cette mesure reste compliquée, car il faut assurer la présence des stagiaires pour justifier le déplacement du formateur.

En 2015, divers stages seront organisés à Meaux et à Melun.

Nous avons également souligné qu'il est regrettable que les concours se déroulent pendant les vacances scolaires.

La direction a rappelé le principe de solidarité pour la surveillance des concours.

Vote : pour toutes les OS sauf Solidaires

FUSION TRESORERIES AVON ET FONTAINEBLEAU

La direction rappelle que ces 2 trésoreries ont déjà le même comptable depuis décembre 2010, elles sont déjà sur le même site de Fontainebleau depuis 2013 .

Cette fusion permet la mise en place d'une seule comptabilité et s'effectue sans mouvement de personnel, la CAPL du 13/11 traitera donc de l'affectation des agents sur cette nouvelle structure..Cette trésorerie prendra le nom de Fontainebleau-Avon.

L'affectation de 2 cadres A sur cette structure est maintenue.

La CGT a indiqué que « l'arrivée » de la démarche stratégique a changé la donne : et a rappelé les propres propos du directeur lors du CTL relatif au déménagement des trésoreries Avon/Fontainebleau : il affirmait « il n'y aura pas de fusion (comptable) !

Avec la démarche stratégique, aujourd'hui, cette fusion se met bel et bien en place !

Au sujet des affectations, il est signalé que le second poste de A n'a pas été pourvu lors du mouvement du 1/09. Comment faut-il considérer cette vacance de poste puisqu'il est discuté de la fusion des trésoreries?

S'agissant du poste de A, la direction affirme que le poste n'est pas gelé. Ce poste est resté vacant car il n'a pas été demandé. Il faut attendre le prochain mouvement.

Quant à la fusion, « elle était attendue » !

Mais par qui ? la démarche stratégique ?.... !!!!

Vote : pour FO-CFDT, abstention Solidaires, Contre CGT

FUSION DES SECTEURS ASSIETTE DE SENART

La fusion des secteurs d'assiette est déjà mise en place sur tous les autres sites du département. Ainsi cette expérimentation tendant à fusionner les 2 secteurs d'assiette entreprise depuis le 1er septembre est entérinée.

Pour la direction cette fusion des secteurs apportera plus de souplesse, en cas d'absence d'un ou plusieurs agents.

La CGT a fait remarquer que « la fusion » des services devient une généralité.

Cette fusion des secteurs d'assiette engendre des conditions de travail déplorables, provoquant écoeurement, lassitude, malaise des agents, notamment un désagréable sentiment de travailler « à la chaîne », sans aucun suivi, ni intérêt dans les tâches accomplies.

Selon la direction, la fusion est un moyen pour lutter contre l'isolement, de faire jouer la solidarité entre agents.

Vote : abstention FO et CFDT, contre Solidaires et CGT

BILAN RH 2013

Le sous effectif est constaté en SIE et SIP pour les B.

Pour la direction, la difficulté est de pourvoir les emplois dans le nord du département.

Les temps partiels représentent 6% de l'effectif.

Les absences pour raisons médicales restent stables.

Pour la direction, toutes les demandes congé formation ont été acceptées.

Tableau de bord de veille sociale (TBVS)

Ce tableau de bord établi pour le département par services est établi depuis le second semestre 2011. L'évolution sur les 3 dernières années permet de constituer un premier bilan et est transmis aux chefs de service et intégré au dialogue de gestion.

Ainsi il a été constaté que :

- le nombre de congés maladie de courte durée a augmenté de 22,6% en 2013
- le nombre de jours de congés mis en CET a augmenté de 16% en 2013 par rapport à 2012
- le nombre d'écètements est de 1353 soit 4762 heures environs
- le taux de demandes de mutation est en augmentation.

La direction a proposé de faire une analyse plus fine des résultats, notamment des écètements, ainsi qu'une analyse du CET.

Le directeur a envisagé de faire des comparaisons avec d'autres départements de la région (Essonne, Val de Marne).

REORGANISATION DU POLE FISCAL

Il a été une nouvelle fois rappelé que le recouvrement constitue une priorité.

Deux rédacteurs de la DAJ (Division des Affaires Juridiques) sont rattachés au Pôle Contrôle Fiscal pour favoriser le soutien technique.

Il a été souligné la difficulté de situer les services de ce pôle dans les locaux de la Cité Administrative de Melun compte tenu des diverses modifications et restructurations.

La direction va mettre un message sur Ulysse afin de clarifier les changements et permettre de préciser qui fait quoi dans cette nouvelle organisation.

PONT NATUREL

Toutes les directions hormis Paris seront fermées le 2 janvier 2015.
Ainsi le prochain pont naturel dans le 77 aura lieu le 2 janvier 2015.

Selon le principe que tous les agents doivent disposer de leurs congés comme ils le souhaitent, la CGT demande de laisser le choix aux agents de poser toute forme de congé (2014, 2015 ou la journée d'autorisation exceptionnelle).

La direction a répondu que le basculement des congés 2015 ne sera pas effectif en tout début d'année 2015. Cette journée d'absence apparaîtra pour certains agents en anomalie et fera donc l'objet d'une régularisation.

En aucun cas , la journée d'autorisation exceptionnelle n'est à poser obligatoirement.

Un message sera prochainement mis en ligne.

Vote : ne participe pas au vote Solidaires, pour FO et CFDT, contre CGT

Notre position sur ce point n'a pas changé : chaque agent doit disposer de ses congés comme il le souhaite.

Si la direction décide d'un pont, elle doit dans ce cas accorder une ou plusieurs autorisations collectives.

REPONSE DE LA DIRECTION AUX QUESTIONS DIVERSES DES AUTRES O. S.

Trésorerie de Bussy St Georges :

Suite à l'agression d'un collègue de Bussy St Georges la Direction avait pris l'engagement d'aménager la banque d'accueil afin qu'aucun contribuable ne puisse passer par-dessus. La direction affirme que les travaux seront programmés avec le CHSCT pour 2015.

L'accueil de Melun :

La direction a réaffirmé que cet accueil est bien défini comme étant un accueil dédié.

S'agissant du SPL elle réfléchit quant à l'organisation de cette réception : avec ou sans RDV, box de réception dédié, sous caisse ?

Frais de déplacement :

La direction a indiqué que le montant des remboursements demandé est au même niveau que l'année dernière.

Un pas à pas est disponible sur le site de la Direction et une assistance téléphonique est possible auprès de la RH.

Un message de rappel de ces possibilités sera mis en ligne sur Ulysse 77.

Tous les agents des PCE disposent d'un ordre de mission permanent.

**Vos élus et experts CGT FINANCES PUBLIQUES 77 :
Hervé LE DALLIC, Sylvie RISACHER, Maria MARINHO, Martine DUBERNARD,
Rachida HAMZI, Patrice BAZIR et Philippe LAMBERT**



CTL DU 13 OCTOBRE 2014 DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Nous ne nous étendrons pas ici sur la situation internationale dramatique vu le nombre de pays en guerre, et ceux touchés par la crise et dans lesquelles les gouvernements s'entêtent par les différents plans d'austérité à plonger les populations dans le désarroi le plus complet.

Au niveau national, le gouvernement s'apprête à brader le financement de la sécurité sociale, en soumettant au parlement un projet de loi visant à réduire les prestations délivrées aux familles.

Dans le même temps il n'a cessé de faire des cadeaux substantiels aux entreprises, comme récemment le CICE, sans que cela n'ait engendré le moindre effet bénéfique sur le niveau des embauches ou celui des salaires.

Il faut souligner que 8 milliards d'euros au titre du CICE sont rentrés dans les poches des patrons, alors que, pour de nombreux ménages, l'augmentation de leur imposition a été un véritable étranglement.

De plus, rien n'est fait pour poursuivre les employeurs fraudeurs à la Sécurité Sociale, ce qui représente tout de même une perte de 25 milliards d'euros. Comme quoi, si on veut trouver l'argent, il suffit d'aller le chercher ...

A la DGFIP, l'actualité récente, incendie du Centre des Finances Publiques de Morlaix dans le Finistère, dépôts de fumier devant l'Hôtel des Finances de Balma et devant la trésorerie d'Auterive en Haute Garonne, incendie à la trésorerie de Questembert dans le Morbihan, incendie du CFP d'Albertville en Savoie, inquiète tous les agents quand elle ne stresse pas les agents concernés.

La récente visite du Secrétaire d'Etat au Budget, Christian Eckert s'est voulue rassurante portant, en paroles, des garanties quant au relogement des services et donc des agents, à la poursuite contre les fauteurs de ces événements.

Du côté des agents, ce qui domine c'est un sentiment d'écoeurement et d'injustice face à la situation exsangue de nombre de services, en complément aux fusions-concentrations incessantes, à la priorisation des tâches, à l'abandon de missions.

Comment les agents de la DGFIP vont-ils pouvoir continuer de travailler ?

Dans quelles conditions, quand la DG annonce 31 millions d'euros supprimés au titre des moyens matériels de fonctionnement, 2500 suppressions de postes, et encore de nouvelles restructurations et fusions ?

Pour en revenir à ce CTL, , nous tenons à réaffirmer notre opposition à la démarche stratégique et nous exigeons son abandon. Nous tenons à réaffirmer notre opposition à la fusion des services, comme celle des trésoreries d'Avon et de Fontainebleau, et des secteurs dans les SIP, comme celui de Sénart à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui.

Sur ces 2 sujets nous pouvons d'ores et déjà vous dire que nous voterons contre.

La modification des horaires dans certaines trésoreries que vous nous soumettez appelle plusieurs observations :

Face à une situation dramatique des effectifs en Seine et Marne, nous le rappelons : 350 suppressions d'emploi en 10 ans , les agents ne sont plus en mesure d'accomplir leurs missions correctement.

En parallèle, la direction fait elle-même le constat de cette situation dramatique voire désastreuse des effectifs dans le département.

Certaines de ces trésoreries étaient fermées lors des deux derniers mouvements de grève de mars et de mai . Pour certaines de ces trésoreries, les effectifs sont réduits à peau de chagrin.

Cette fermeture hebdomadaire est un véritable soulagement pour les agents et une reconnaissance de la souffrance au travail des agents subie quotidiennement. Cette mesure permettra aux agents de « souffler » un peu.

Toutefois, il s'agit là d'un recul du service public. Or, selon la DGFIP « il faut plus de service public » mais, faut-il le comprendre ainsi : avec moins d'ouverture au public ?

Nous exigeons la garantie que cette journée de fermeture hebdomadaire ne signifie pas la condamnation des trésoreries mixtes.

Pour effectuer correctement les missions , il faut du personnel : tous les postes vacants doivent être pourvus par des recrutements massifs.

Mais, cette mesure se situe dans la droite ligne que la DG entend vous faire suivre en matière d'accueil du public, et pour laquelle la note de réseau, suite au CTR du 30 Septembre, sauf erreur de notre part, n'est pas encore arrivée en Seine et Marne.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure de prendre part au vote.

Parmi les autres sujets à l'ordre du jour, le pont naturel du 2 Janvier 2015 nous interpelle.

Notre position sur ce point n'a pas changé : chaque agent doit disposer de ses congés comme il le souhaite.

Si la direction décide d'un pont, elle doit dans ce cas accorder une ou plusieurs autorisations collectives.

Concernant les questions diverses, outre celles déjà communiquées, le PCR, les travaux à Meaux, la prime de caisse, nous souhaitons également porter au débat :

- l'avenir des SIE, en matière d'organisation,*
- la fusion SPF-Enregistrement,*
- la fusion SIP-CDIF,*
- le paiement par carte bancaire dans les CFP,*
- les désagréments de GAIA,*
- le bilan des heures supplémentaires,*
- les Cahiers Revendicatifs de la CGT transmis en leur temps, pour lesquels nous vous avons demandé la tenue d'un CTL spécial, demande demeurée sans réponse à ce jour.*

Nous vous remettons ce jour une partie des motions signées des agents.

Les experts et élus CGT FINANCES PUBLIQUES 77 :

Maria MARINHO, Martine DUBERNARD, Sylvie RISACHER, Rachida HAMZI, Hervé LE DALLIC, Patrice BAZIR, Philippe LAMBERT